

COMMUNICATION AU CONSEIL COMMUNAL
N° 17-2025

SÉANCE DU 10 DÉCEMBRE 2025

Boucllement du Préavis N° 03-2021 – Renouvellements et acquisitions de véhicules pour les années 2021 à 2023

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers communaux,

La présente communication a pour but de renseigner votre Conseil sur la décision prise par la Municipalité de procéder au boucllement du crédit d'investissement engagé pour les renouvellements et les acquisitions de véhicules, en référence au préavis N°03-2021.

Le décompte est le suivant :

	Préavis CHF TTC	Dépenses CHF TTC	Différence CHF TTC
Totaux	1'710'000.00	1'608'572.46	101'427.54

Les renouvellements et les acquisitions de véhicules se sont donc soldés par un coût global inférieur de CHF 101'427.54 TTC par rapport à la demande de crédit. Cet écart provient pour l'essentiel de prix d'achats moins élevés que la prévision dus principalement à des commandes groupées.

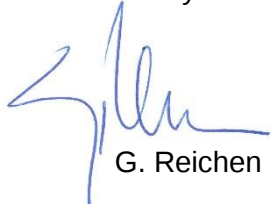
Il est à noter qu'une recette nette de CHF 10'542.55 TTC provenant de la vente de véhicules remplacés est à déduire de total des dépenses de CHF 1'608'572.46.

Par conséquent, le total des dépenses nettes de CHF 1'598'029.91 sera amortie par annuités égales, dès le 1^{er} janvier 2026, sur une période de 5 ans selon les conclusions du préavis.

Communication approuvée par la Municipalité dans sa séance du 3 décembre 2025.

Au nom de la Municipalité

Le syndic



G. Reichen



Le secrétaire



S. Cornuz